

Le droit des entreprises en difficultés

PRÉVENTION ET SAUVEGARDE DES CRÉANCES



7H



Sur demande



Animation

Sabine HUTTLINGER :

Avocate à la Cour, ancienne cheffe de service juridique d'une société financière



Prérequis

Aucun



Tarifs

Adhérent : 1140€ HT par participant

Non adhérent : 1290€ HT par participant

Intra : nous consulter



Modalités pédagogiques

Exposé théorique | échanges interactifs | cas pratiques | quiz amont et aval



Moyens pédagogiques

Diaporama

OBJECTIFS

- Comprendre l'intérêt et le sens de chacune des procédures ainsi que les liens entre elles,
- Mesurer les incidences de chacune des procédures sur le recouvrement des créances.

PUBLIC VISÉ

Collaborateurs impliqués dans les procédures amiables contentieuses ou pré-contentieuses.

PROGRAMME

▶ ANTICIPER LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

I. Le mandat ad hoc

II. La conciliation

▶ MAÎTRISER LES PROCÉDURES CONTENTIEUSES

I. Les points communs aux procédures de sauvegarde, de redressement et de liquidation judiciaire

- a. La cessation des paiements
- b. Les classes de parties affectées
- c. Les contrôleurs
- d. L'inventaire
- e. La déclaration de créances et la forclusion
- f. La vérification de créances
- g. Les contrats en cours et le traitement des créanciers postérieurs au jugement d'ouverture

II. La sauvegarde et la sauvegarde accélérée

- a. Les conditions d'ouverture de chacune des procédures
- b. Le plan de sauvegarde

III. Le redressement judiciaire

- a. Les nullités de la période suspecte
- b. Le plan de redressement

IV. Le rétablissement professionnel

V. La liquidation judiciaire

- a. La liquidation judiciaire immédiate, simplifiée et subséquente
- b. Les cessions d'actifs
- c. La clôture de la procédure

VI. Les poursuites individuelles à l'encontre du débiteur et de la caution

VII. Les revendications et restitutions